



HAL
open science

Discours d'experts: les modes d'intervention des sciences du langage dans le monde social

Maud Verdier

► **To cite this version:**

Maud Verdier. Discours d'experts: les modes d'intervention des sciences du langage dans le monde social. TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique, 2018. hal-03000982

HAL Id: hal-03000982

<https://hal.science/hal-03000982>

Submitted on 12 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Discours d'experts: les modes d'intervention des sciences du langage dans le monde social

Maud VERDIER

Université Paul Valéry Montpellier 3

This article focuses on linguistic researchers working on a sensitive field, and the constitution of an expert discourse. This article shows that a translation process is always necessary when scientific discourse is transformed into expert discourse, due to a number of research assumptions. The general purpose of the paper is to develop a better understanding of the transformation processes of scientific discourse into expert discourse, based on a review of the positions that the researcher can adopt with respect to his/her conception of language in relation with the social world. Finally, this paper analyses the impact of the stances taken by the researcher on the relationship with social actors, and questions the place given to their competence and linguistic skills in expert discourse.

1. Introduction

Il n'est pas rare que des acteurs issus du champ social et politique incitent le linguiste¹ à prendre position sur la base des savoirs et des compétences acquises au cours de sa recherche – un exemple fameux dans le champ de la sociolinguistique étant W. Labov (Labov 1988; Labov & Harris 1994). Se produit alors un transfert de connaissances (Vincent 2012) qui englobe tout un ensemble de pratiques: interventions, vulgarisation, participation à des formations, etc. Le présent article vise à interroger le processus de transmission à l'œuvre, qui n'est jamais véritablement problématisé. Un critère semble s'imposer: pour conserver sa légitimité, l'expertise du linguiste doit rester ancrée dans une recherche répondant aux critères en vigueur dans le champ scientifique (ce qui la démarque ainsi des interventions profanes ou de "semi-experts"²). Il importe cependant de comprendre les processus de transformation qui ont permis de générer un discours différent dans son principe des modes d'analyse des faits langagiers que promeut par ailleurs le chercheur dans sa pratique scientifique.

On s'intéressera en priorité au chercheur travaillant sur des terrains sensibles (Paveau & Perea 2012). Quel que soit son agenda de départ, il est le plus

¹ Le terme est utilisé ici dans un sens générique, incluant les différentes disciplines des sciences du langage (sociolinguistique, analyse de discours, analyse de conversation, linguistique interactionnelle, etc.), y compris les champs de la linguistique appliquée (linguistique légale, etc.).

² Pour une étude critique des discours d'experts, y compris des diverses figures de l'expert, voir Léglise & Garric (2012).

souvent amené à intervenir dans le débat public, de manière plus ou moins directe (Sitri & al. 2012). Si le chercheur part d'une "commande-intervention" (Boutet 2012), la constitution d'un discours expert est moins problématique³. Toutefois, même dans ce cas, parce qu'il ne cherche pas d'emblée à répondre à une quelconque demande sociale, il s'agit d'un discours "intermédiaire", réalisé grâce à un processus de *traduction* du discours scientifique, qui vise à se rapprocher du discours d'expertise et à produire un quasi-discours d'expertise, sans pour autant s'y assimiler.

Cet article vise à mieux comprendre les processus de transformation du discours scientifique en quasi-discours d'expertise à partir d'un examen des positions que peut adopter le chercheur-expert. On analysera ensuite les effets de ces choix sur le rapport qu'entretient le chercheur avec les acteurs sociaux et avec les situations où il intervient, en interrogeant notamment la place donnée à la compétence de ceux-ci dans les discours d'expertise.

2. Les formes d'engagement du chercheur en réponse à la demande sociale

Commentant leur position d'expert lorsqu'ils ont travaillé sur les questions de plurilinguisme en lien avec les problématiques d'insertion des populations fragiles, J. Billiez et C. Trimaille expliquent s'être efforcés de parvenir à préserver un fragile équilibre entre engagement et distanciation (2001: 105). I. Léglise (2000) identifie quant à elle quatre positionnements possibles pour un sociolinguiste lorsqu'il se trouve sur son terrain: la *coopération* avec les acteurs impliqués, conçus aussi comme des experts; la *médiation* (impliquant une action engagée); *l'engagement* dans la production de connaissances (par ex. des descriptions des langues en présence dans le cas de linguistes travaillant des programmes d'éducation bilingue à Cayenne) avec comme visée pratique un transfert de connaissances en direction des locuteurs de ces langues; et *l'expertise*. Cette "typologie" n'est pas sans soulever quelques problèmes: la coopération recherchée par le chercheur concerne-t-elle les acteurs qui ont fait l'objet des enquêtes ou ceux à qui s'adressent les travaux (commanditaires, institutions, etc.) ? La médiation suppose-t-elle que le chercheur s'adresse de manière différente aux uns et aux autres ? Il est aussi curieux d'insister sur l'engagement du linguiste dans la production et le transfert de connaissances, lorsque celui-ci va de soi dans tout travail de linguistique.

³ Citons par exemple les "très nombreux contrats et demandes de connaissance émanant des différents Ministères, comme l'appel d'offres sur la qualification des ouvriers et des ouvrières dans la métallurgie" auxquels répondent D. Kergoat, sociologue, et J. Boutet, sociolinguiste au début des années quatre-vingt, ainsi que le raconte cette dernière dans un article récent (2012).

Toute recherche implique une forme de prise de positionnement⁴. S'il n'est pas possible de dresser un portrait exhaustif de ces positions, il est utile cependant de préciser les différentes manières d'articuler quelques positionnements exemplaires et les choix théoriques au principe des recherches, de façon à clarifier la nature même des expertises qui constituent souvent pour le grand public le seul mode d'accès aux recherches.

2.1 *L'engagement critique*

L'intervention du chercheur peut s'appuyer sur une approche théorique *critique*, plus ou moins explicitement revendiquée, du monde social: l'objectif de la recherche est de montrer aux acteurs sociaux qu'il existe un niveau de réalité fondamental auquel ils n'ont pas d'emblée accès, de leur ouvrir les yeux et de les accompagner dans ce dévoilement du réel. Une visée de ce type se retrouve dans la tradition de l'analyse de discours française (Marandin 1979), centrée sur les idéologies à l'œuvre dans les pratiques et, plus récemment, dans le domaine de *Critical Discourse Analysis*, les interventions de l'analyste du discours dans le monde social privilégiant "l'applicabilité et la praticité plutôt que le raffinement théorique" (Fowler & *alii.* 1979, cité par Vincent 2012), en particulier lorsqu'il s'agit de diffuser les travaux auprès de non-linguistes (Weiss & Wodak 2007). La préoccupation éthique informe sur un tel positionnement, que ce soit en analyse (critique) de discours (Reisigl & Wodak 2005) ou dans certains travaux sociolinguistiques (Bucholtz & *al.* 2014). Ceux-ci visent explicitement à dévoiler les idéologies (linguistiques) et se donnent comme objectifs, dans le cas de la sociolinguistique notamment, 1) la (re)valorisation linguistique, 2) la légitimation linguistique, 3) la mise en valeur du patrimoine linguistique et 4) l'accès des locuteurs aux langues et la reconnaissance de l'expertise des locuteurs, ce qui implique leur participation non seulement aux processus de connaissance mais aussi à l'élaboration des programmes éducatifs.

Le chercheur est amené à être très présent sur le terrain, non seulement pour des enquêtes mais pour être aux côtés des personnes et des groupes sociaux dont il défend les droits et le désir de reconnaissance, et ce afin de contribuer à leur *empowerment* (Cameron & *al.* 1992, 1993)⁵. A plus long terme, il s'agit de contribuer à l'autodétermination des individus et des groupes assujettis linguistiquement et socialement. Dès lors que le chercheur assume une position critique du monde social, le rôle de relais des acteurs sociaux vulnérables ou minoritaires et l'attribution à ceux-ci de la qualité d'experts vont de soi. Comme

⁴ En effet, la distanciation maximale ne peut constituer une option réaliste, étant donné qu'une description *a-critique* est par définition incapable de produire le moindre décalage vis-à-vis du discours du sens commun (Haag & Lemieux 2012: 27).

⁵ La démarche "critique" peut être à l'œuvre que la recherche ait été motivée par une demande sociale ou non.

le montre Mary Bucholtz *et al.* (2014) dans le cadre de son étude sur la justice sociolinguistique/*sociolinguistic justice* visant les individus et les communautés marginalisés et dominés linguistiquement (SKILLS⁶):

[the SKILLS program] recognizes all youth as linguistic experts who are already capable of making original contributions to sociocultural linguistic scholarship (...) Hence, we strive to treat students as knowledge producers rather than knowledge consumers from the very first day of the program and to frame their tasks not as assignments or homework but as research (Bucholtz & *al.* 2014: 149).

L'*empowerment* des locuteurs participe alors à son tour de cette visée critique⁷. En un sens, le chercheur considère qu'il faut modeler les locuteurs à son image et les transformer en acteurs engagés, spécialistes de l'intervention, pouvant prendre eux-mêmes en charge le discours critique porté au départ par les spécialistes des langues, que ce discours porte sur l'importance de la diversité et la variation langagière, ou insiste sur la reconnaissance des langues minoritaires.

S'inscrivant d'emblée dans une perspective interventionniste en choisissant une position critique, ces travaux cherchent à mettre au jour l'existence de pratiques sociales visant à renforcer les inégalités en ajoutant à la précarité sociale une insécurité linguistique⁸. Ils s'appuient sur l'analyse du discours, la sociologie du langage, en ayant recours, plus particulièrement pour certains, aux méthodes de l'anthropologie (Canut 2017). L'objectif n'est pas, précise la sociolinguiste Cécile Canut, de "changer des rapports sociaux, mais d'inventer et de construire avec des personnes – le plus souvent celles qui ne "comptent pour rien" (Rancière 2009) – de nouveaux agencements et de nouvelles significations" (Canut 2017: 321). Un tel positionnement implique que les acteurs sociaux sont intégrés dans le projet collectif du chercheur⁹. La démarche ethnographique bien que revendiquée, reste toutefois limitée et intervient au moment de la constitution du corpus (Vincent 2012: 89), son rôle n'étant que périphérique dans l'analyse linguistique des discours. Elle apporte sans aucun doute un surcroît de légitimité au chercheur interventionniste au moment de la transmission des recherches pour le grand public. Bien que les chercheurs qui s'inscrivent dans une orientation de ce type insistent sur le fait qu'ils s'appuient sur les compétences des locuteurs, celles-ci restent à l'arrière-plan: elles ne sont intégrées dans le discours du chercheur que sous certaines conditions –

⁶ School Kids Investigating Language in Life and Society (Bucholtz & *al.* 2014).

⁷ Les auteurs précisent: "To this end, student researchers are guided to carry out empirical sociocultural linguistic research in their own peer groups, families, and communities as well as to recognize and challenge linguistic racism through local activism" Bucholtz & *al.* (2014: 149).

⁸ Voir par exemple les travaux en sociolinguistique urbaine (Bulot, Bauvois & Blanchet 2001; Bulot, Boyer & Bertucci 2015).

⁹ Cela n'empêche pas le chercheur d'agir avec et pour les personnes par ailleurs – par exemple de contribuer à la construction d'une école, de participer à des réunions avec des institutions, de faire un film, etc. – mais ces activités restent dissociées de la recherche sur les langues et les discours.

par exemple la transmission des connaissances de base en linguistique avec comme finalité l'éveil de la conscience linguistique des locuteurs (Bucholtz & *al.* 2014:151) – et selon certaines modalités – "faire avec" écrit C. Canut (2017: 320). La recherche est conçue comme le fruit d'une co-construction avec les sujets de l'observation, au terme d'une démarche compréhensive qui a instauré une conversation entre le chercheur et les auteurs de l'enquête (participants, informateurs, etc.). Le chercheur se présente alors comme un relais, qui se méfie des effets d'imposition d'une autorité propre au discours scientifique, tout en conservant un agenda clair quant aux idéologies qu'il s'est donné explicitement pour tâche de le démystifier.

La transmission des recherches scientifiques pour un public non scientifique se trouve grandement facilitée lorsque le chercheur s'inscrit dans une telle configuration. Le processus nécessaire de traduction ne pose ici aucun problème au chercheur qui a inclus d'emblée dans son programme de recherche la dimension applicative, *i.e.* l'éducation (ou l'*empowerment*) des acteurs sociaux. L'écart entre la recherche et la demande du monde social étant faible, le chercheur est en prise assez directe avec les préoccupations sociales et politiques, celles-ci étant en quelque sorte déjà inscrites dans les travaux de départ. Les approches qui ont un composant critique sont ainsi transparentes de ce point de vue car le discours scientifique contient d'emblée une dimension d'expertise¹⁰.

2.2 *L'engagement pratique*

Il en va autrement d'un autre type de positionnement qui renvoie à une conception différente de la langue dans son lien avec le monde social, dans laquelle ce qui prime est l'agir plutôt que les discours (Saint-Georges 2012). Nous qualifions ce type d'engagement de *pratique*: pour articuler savoir théorique et pratique, le linguiste fonde avant tout sa démarche d'expertise sur les pratiques linguistiques, dont il faut établir la nature de fait empirique. Le programme sociolinguistique labovien (Labov 1988) illustre une telle position. S'il porte un projet d'intervention sociale (Boutet 1992), il est d'une nature différente de ce qui a été évoqué précédemment:

¹⁰ C'est bien sûr le cas des courants qui renvoient à la linguistique appliquée dont le composant de base renvoie à des problèmes pratiques dans les domaines de l'enseignement et de l'éducation, et développe des champs d'études tels que la lexicographie, la traduction, les pathologies du langage (Richards et Schmidt [1985] 2013) – ainsi par exemple, les chercheurs inscrits dans la linguistique légale participent de près aux activités judiciaires et légales – voir par exemple le numéro de *Langage et Société* consacré à la linguistique légale (*forensic linguistics*) et le rôle que jouent les linguistes au tribunal (Lagorgette 2010: 5-14), et plus loin, dans cet article, le programme AVIDICUS de justice européenne. Il est intéressant de le souligner pour les programmes de recherche moins directement liés à des préoccupations sociales, comme ceux qui s'inscrivent dans les courants d'analyse de discours ou de sociolinguistique du travail.

[il] doit pouvoir établir des faits, apporter des preuves et non des opinions, et convaincre ainsi les non linguistes à l'origine de la demande d'expertise. Il peut le faire grâce à des connaissances fondées empiriquement sur l'analyse d'une grande quantité de données, et grâce à certains principes indiscutables comme la notion de phonème, de distribution ou d'arbitraire du signe (Boutet 1992: 93).

L'intérêt d'une telle démarche est qu'en s'appuyant sur l'observation des situations concrètes qu'elle réindexicalise en mettant en évidence les contraintes qui pèsent sur les locuteurs pour parvenir à communiquer, elle parvient à démontrer que "les moteurs de l'action relèvent d'une pluralité elle-même irréductible, et impossible à rabattre sur un ordre essentiel" (Dodier 2012: 323). Si le cadre théorique n'est pas articulé d'emblée à une vision critique, une telle recherche peut néanmoins contribuer à une expertise sociale du fait des connaissances accumulées dans le domaine étudié¹¹. Un effort supplémentaire doit cependant être fait – la transformation des travaux de recherche en outils d'action pour les acteurs sociaux étant plus complexe – ce qui n'était pas nécessaire dans le cas précédent.

Prenons l'exemple du domaine de la communication médicale, qu'investissent les analystes de conversation depuis longtemps, et pour lequel ils ont été amenés à déployer un mode d'intervention spécifique, *conversation analytic intervention* (Robinson & Heritage 2014; Robinson 2011), en formulant des recommandations méthodologiques pour les essais contrôlés randomisés et en contribuant à la formation du personnel soignant. En s'appuyant sur des analyses conversationnelles précises, ces travaux aboutissent à une meilleure compréhension des interactions médecin-patient. La méthode d'enquête permet d'identifier des modes d'action récurrents en lien avec des problèmes particuliers (l'acceptation ou le refus de la vaccination, l'administration d'antibiotiques, l'introduction d'un sujet non prévu dans l'agenda de la consultation, par exemple). Leur connaissance très précise du domaine médical par la méthode ethnographique et la constitution de corpus audiovisuels d'interactions *in situ* les conduit à pouvoir jouer un rôle dans le processus de concertation visant à l'amélioration des soins médicaux. Par exemple, dans la formation des médecins est désormais incluse une meilleure gestion interactionnelle des préoccupations des patients, même si celles-ci paraissent inadéquates sur le plan médical, afin d'éviter qu'il en résulte des conséquences sur le suivi médical de la personne (Robinson 2011).

Rappelons aussi les travaux de W. Labov¹² qui a œuvré pour que la linguistique collabore avec les instances judiciaires, y compris pour certaines prises de

¹¹ Nous empruntons cette idée de reconnaissance de compétence au travail sociologique de Baszanger sur la douleur chronique (Baszanger 1995).

¹² W. Labov est intervenu comme expert lors de certains procès, dont certains sont restés fameux: par exemple, celui de l'affaire de l'alerte à la bombe de la compagnie Pan American, lors de laquelle il témoigne en faveur de la non-culpabilité de l'accusé, un employé de la compagnie. Sur la base de ses résultats de recherche sur la variation phonétique et

décisions (Labov & Harris 1994: 265; Labov 1988). Pour convaincre les parties en présence que l'innocence de l'accusé n'est pas une affaire d'opinion mais repose sur des faits empiriques, il est amené à montrer les étapes par lesquelles il a dû passer pour se forger un tel point de vue: la diffusion de l'enregistrement joue alors un rôle important – les parties en présence réalisant immédiatement les différences entre la voix enregistrée au téléphone et celle de l'accusé – puis il présente son argument en quatre phases – la comparaison auditive des traits dialectaux; les différences dans la structure phonologique; l'état des connaissances sur les aires dialectales; les mesures instrumentales des systèmes de voyelles. A l'instar des interventions des analystes de conversation dans le champ médical, l'expertise judiciaire nécessite de la part du sociolinguiste tout un travail de retraduction pour faire comprendre sur quel savoir théorique et empirique reposent les analyses des données orales.

L'écart entre la production scientifique et la traduction qui doit en être faite en terme d'expertise, en réponse à une demande sociale, n'est pas toujours de même amplitude. Ainsi J. Bres a étudié les discours produits pendant le conflit par les mineurs en grève (1989). Au cours de son enquête, il rencontre, indirectement, une demande sociale, celle de la légitimité de la lutte de la classe ouvrière. Pour autant, sa recherche vise à une compréhension de la production de sens des acteurs en présence et à une analyse de l'usage des catégories en langue, et n'est pas orientée directement par un questionnement d'ordre politique ou syndical¹³. Il en va un peu différemment de Labov qui se trouve confronté à une demande de l'institution judiciaire ou de certains acteurs sociaux (les ouvriers mis en cause). Par exemple, il accède à la demande d'ouvriers afro-américains de l'usine d'acier¹⁴ de Pittsburg d'évaluer l'équité d'un avis légal émis par les entreprises notifiant l'obligation pour ces ouvriers d'abandonner une procédure judiciaire au niveau local, et réunit une équipe pour s'assurer de l'objectivité et évaluer la lisibilité de ce document – l'expertise de Labov portant plus précisément sur la question de savoir si les formulations de la lettre produisent effectivement un biais sémantique chez ceux qui doivent prendre la décision de continuer ou pas la procédure judiciaire (Labov & Harris [1994] 2013: 279)¹⁵. Mais la cohérence entre étude sociolinguistique et

phonologique, avec le recours aux instruments de mesure phonétique, il parvient à montrer que la voix enregistrée au téléphone, qui a émis les menaces, et celle de l'accusé appartiennent toutes deux à des aires dialectales différentes (Labov & Harris 1994: 289 et sv.).

¹³ Les auteurs de l'étude ont toutefois publié une version de ces entretiens pour un public non-spécialiste (Bres & Gardès-Madray 1986) dont les personnes ayant participé à l'enquête se sont vus offrir un exemplaire (Bres, *comm. orale*).

¹⁴ Pour être exact, c'est à la demande de Marcus que Labov intervient (Labov & Harris 1994).

¹⁵ Une autre contrepartie existe, plus indirecte, lorsque Labov puise dans ses recherches sur l'articulation entre parler et classes sociales, des ressorts critiques contre certaines analyses de discours dans le champ social qui s'appuient sur la distinction de Bernstein entre les deux codes – le code élaboré propre aux classes dominantes et le code restreint réservé aux strates

expertise peut être moins étroite et il arrive que les linguistes proposent des recommandations qui vont à l'encontre de leurs orientations scientifiques, mais privilégient de façon pragmatique une réponse pertinente et utile pour les usagers de la langue¹⁶. Le discours expert offre toute sa légitimité lorsqu'il s'appuie sur une recherche approfondie des relations entre hétérogénéité linguistique et structures sociales. Loin de toute linguistique appliquée, les travaux du sociolinguiste français P. Encrevé, dans le prolongement du programme de la sociolinguistique labovienne, sont néanmoins intéressants du point de vue de leur relation avec l'action politique. Acteur engagé dans la réforme de l'orthographe de 1990 (Encrevé 2002), il peut soutenir une position réformiste sur la langue parce que ses propres travaux, portant sur la variation (diachronique et synchronique) (1988), incitent à pratiquer une politique de la variante. On retrouve un positionnement similaire dans la défense de la nécessité d'une simplification du langage administratif: si, pour le chercheur, est première l'étude de "la langue utilisée dans la communauté linguistique, la langue dans son usage quotidien, et sa méthode consiste à enregistrer les locuteurs dans les situations ordinaires des échanges linguistiques" (Encrevé 1977: 4), il est logique qu'il plaide pour une langue faite *par* et *pour* les usagers, et qu'il dénie la pertinence d'une langue administrative absconse. L'adoption d'une position valorisant un ésotérisme administratif aurait été à l'encontre de ses propres résultats de recherche. Il y a ainsi adéquation entre le positionnement du scientifique, qui analyse les effets de sédimentation de langue administrative – certaines expressions n'étant plus comprises par les agents de l'administration eux-mêmes –, et l'expertise qu'il fait des difficultés des usagers à remplir les formulaires administratifs. Si, sur le plan théorique, on constate que la langue officielle tend à s'opacifier, alors il est logique de soutenir la demande des usagers (ou de leurs représentants), les formulaires de demande d'allocation d'un revenu minimum d'insertion étant le plus souvent remplis par les associations d'aide aux personnes en difficulté.

On ne doit pas négliger les difficultés qu'implique pour le linguiste, l'aller-retour entre une activité de production scientifique et la participation au travail sur les préconisations pratiques dont il peut par ailleurs se faire le porte-parole. Explorant les raisons pour lesquelles les médecins prescrivent des antibiotiques, T. Stivers (2007) montre que dans le cas des consultations

dominées (les classes populaires par exemple) – avec pour effet la validation sans discussion de discours d'experts portant sur les situations de profonde inégalité sociale (Labov 1972).

¹⁶ Voir par exemple les travaux de Young et Morgan sur le Navajo (Young & Morgan 1980). Travaillant sur la description de la langue et l'établissement de dictionnaires, ils participent aux discussions sur la manière de transcrire la langue à l'écrit pour développer une *litteracy* navajo. Contrairement à la règle préférée par la majorité des intervenants dans le débat "une lettre un son", ils préconisent un principe d'orthographe beaucoup plus complexe, qui s'est révélé en définitive plus efficace parce que pratiquement, tout le monde a pu l'utiliser rapidement (par exemple, il n'a pas été nécessaire de modifier les claviers des machines à écrire). Pour autant, on remarque que ces mêmes auteurs peuvent faire des choix dans leurs recherches et ne pas appliquer ces mêmes règles dans leur dictionnaire (M. de Fornel, *comm. orale*).

d'enfants souffrant d'affections virales pour lesquelles un traitement par antibiotiques s'avère inefficace, ce dernier, s'il est malgré tout prescrit, est le produit d'une négociation entre les parents et le médecin. Son analyse contribue ainsi à modifier la conception habituelle de l'asymétrie de la relation médecin/patient.

Ainsi, sur la base des connaissances accumulées par la linguistique (interactionniste, variationniste, dialogique) sur un problème empirique particulier (l'asymétrie des échanges dans la conversation, la structure phonologique de tel dialecte, les processus de nomination), peut s'élaborer un discours d'expertise dont il ne faut pas minimiser toutefois tout le travail de négociation avec lui-même (et les autres) qu'il implique pour le chercheur (Arnold & Greco 2012).

2.3 *L'engagement organique*

Un troisième type d'engagement, dans la continuité du précédent, plus rarement mis en œuvre toutefois, consiste, pour le chercheur, à entretenir une relation plus *organique*¹⁷ avec le groupe social ou l'institution dont il étudie les pratiques langagières. Le chercheur, proche en cela de la posture critique, considère que la langue, instrument de pouvoir et de contrôle, contribue à construire la réalité sociale en véhiculant des visions particulières aux groupes sociaux, et qu'elle maintient ainsi des relations inégalitaires et hiérarchiques; les groupes sociaux ont de leur côté une représentation déformée de leurs expériences du langage, du fait que l'idéologie du langage qu'ils mettent en œuvre ne correspond plus à la situation présente, ou parce qu'elle s'adapte à l'idéologie des groupes qui dominant, ou encore, plus généralement, parce qu'il s'agit d'une idéologie qui s'est maintenue malgré une transformation des conditions même qui l'ont fait naître, et qui n'est donc plus en phase avec les conditions sociales actuelles de production et de réception des discours.

Pour autant, l'engagement organique se différencie de l'engagement critique, et ce pour plusieurs raisons: le premier privilégie dans l'appréhension de l'objet, non pas le discours mais la *situation* sociale complexe telle que la définit E. Goffman (1974, 1988)¹⁸, et qui inclut en particulier les cadres de participation

¹⁷ La référence au concept d'"intellectuel organique" de Gramsci fonctionne ici de manière métaphorique. Il ne s'agit pas de transposer unilatéralement le concept du philosophe italien mais de l'utiliser comme point de départ d'une réflexion sur un type d'engagement possible du chercheur (Piotte 1970).

¹⁸ Il n'est peut-être pas inutile de rappeler les deux bouts de la chaîne qu'essaie de tenir E. Goffman lorsqu'il réintègre la situation dans le programme d'étude de la linguistique: "un chercheur qui s'intéresse aux propriétés du langage parlé peut se retrouver en train d'étudier la disposition physique des lieux où le locuteur produit ses gestes, simplement parce que vous ne pouvez pleinement décrire un geste sans faire référence à l'environnement extra-corporel où il prend place. D'un autre côté, quelqu'un qui s'intéresse aux corrélats linguistiques de la structure sociale peut découvrir qu'il doit s'engager dans l'analyse de l'instant où quelqu'un, possédant de tels attributs sociaux, apparaît devant d'autres. Dès lors, les deux types de

dans lequel s'inscrit le discours. Il ne s'agit pas seulement d'analyser des discours, mais il faut comprendre les méthodes de raisonnements pratiques et les connaissances socialement partagées des acteurs qui leur permettent de donner sens au monde, aux actions des autres, y compris dans les situations de conflit. Autre point central de l'engagement organique: la réflexivité (Garfinkel 1967; Garfinkel & Sacks 1970). Il ne s'agit pas de la réflexivité fréquemment mise en œuvre par la posture critique de l'analyste mais de la réflexivité inhérente aux pratiques sociales: les participants, engagés dans différentes activités, dans des contextes différents (médical, recherche scientifique, apprentissage, etc.) se reposent sur des pratiques, des hypothèses et des savoirs qu'ils tiennent pour acquis (*taken for granted*) à seule fin d'accomplir des actions intelligibles pour eux-mêmes et pour les autres, et qu'ils peuvent justifier. La réflexivité renvoie au fait que la manière d'agir des acteurs engagés dans le monde social et ce qu'ils en disent est constitutive de la réalité sociale même. Référentielle, elle concerne alors le chercheur, qui s'appuie nécessairement sur cette réflexivité endogène des situations. Toute analyse d'une pratique sociale, en tant qu'elle participe d'un effort pour rendre le monde social compréhensible, qu'elle soit le fait des acteurs eux-mêmes ou de l'analyste, est alors un accomplissement pratique. La conséquence pour l'analyse des pratiques langagières, y compris des idéologies, est fondamentale: elle oblige à ne pas s'en tenir à des méthodes traditionnelles d'enquête, comme celle qui repose sur des entretiens et qui ne sauraient par conséquent rendre pleinement compte des pratiques. C'est pourquoi, pour la mise en œuvre d'une approche que l'on peut qualifier de praxéologique, la dimension de l'ethnographie est centrale. Nous avons mis en œuvre une telle démarche dans nos travaux sur la douleur (Fornel & Verdier 2014), qui a exigé une étude approfondie des cadres de participation constitutifs de l'activité. On notera que, à la différence des travaux conversationnels sur les situations médicales qui traitent en général de façon séparée les consultations et les réunions d'équipe, et s'intéressent avant tout aux relations médecin-patient (Cosnier, Lacoste & Grosjean 1993; Heath 2006; Heritage 2009; Heritage & Lindström 2012; Heritage & Maynard 2006; Stivers 2007), l'approche *organique* ou, pour le dire de manière plus traditionnelle, praxéologique, suppose de prendre en compte toutes les configurations possibles d'organisation de l'activité.

Pour caractériser les différentes formes d'engagement possibles par rapport à un objet d'étude et les effets qui en résultent sur l'activité d'expertise, nous nous sommes intéressée tout particulièrement aux recherches concernant des terrains dit *sensibles*. Il est en effet difficile de ne pas s'interroger sur la nature des discours savants qui portent sur des populations socialement fragilisées, tout particulièrement sur le lien entre les catégories endogènes – utilisées par les locuteurs, tels qu'elles sont recueillies par les analystes – et les catégories

chercheurs doivent faire attention à ce que nous appelons vaguement la situation sociale" (Goffman [1964] 1988: 143).

exogènes – telles qu'elles sont reprises et utilisées dans le discours d'expertise –, et particulièrement les effets de distorsion, voire de stigmatisation, qu'entraîne éventuellement l'usage de certaines catégories.

3. Un processus de (re)categorisation

Transformé en expert, le linguiste est ainsi amené à élaborer des catégories pour rendre compte de ce qu'il observe selon une certaine perspective. Dès lors qu'il parvient à tenir un discours cohérent sur les pratiques langagières qu'il rencontre dans ces situations sensibles, le linguiste est conduit à transformer ce dernier de façon à produire une version accessible aux acteurs, en particulier aux acteurs institutionnels. C'est par exemple le cas des travaux s'intéressant à la problématique de l'insertion avec ses enjeux linguistiques. L'expert est celui qui pourra "éclairer la conduite des professionnels engagés sur ces terrains, travailleurs sociaux, enseignants et formateurs, spécialistes de l'analyse de l'activité notamment" (Castellotti & Robillard 2001: 11). Ces formes d'expertise peuvent alors avoir un impact sur le monde social via leur lecture et leur reprise par les institutions (par exemple les instances européennes, y compris les avocats et les juges de siège, dans le cas du programme justice AVIDICUS¹⁹). Mais dans le même temps elles peuvent manquer la cible que souhaitait toucher l'expert et sur laquelle il aurait voulu que son discours produise des effets (les enseignants, par exemple dans le cas des programmes éducatifs mis en œuvre par N. Auger, voir ce numéro). Dans certains cas encore, le discours expert a des effets stigmatisants dès lors qu'il est aux mains de ceux qui sont en position de domination. Il s'agira alors de défendre un autre point de vue pour amener les acteurs en position dominante à avoir une position minimisant au maximum l'effet de domination (ex. les travailleurs sociaux, voir Castellotti & Robillard 2001). Soulignons qu'il existe aussi des demandes qui ne font pas forcément sens pour le linguiste, par exemple lorsque celles-ci ne peuvent donner lieu à des réponses évidentes. Il existe même des cas où la réponse ne peut être univoque, où plusieurs réponses sont possibles. Par exemple, dans le cas de la simplification du langage de l'administration, une position inverse est possible, qui soutient que ce n'est pas à l'administration de transformer son discours mais à l'utilisateur d'acquiescer la langue de l'administration – avec pour conséquence politique la mise en place de programmes éducatifs permettant de modifier le niveau de compréhension des locuteurs. Ce n'est finalement pas cette stratégie qui a été choisie, la décision ayant été de suivre les recommandations de P. Encrevé.

Cherchant à formuler des catégories qui correspondent mieux à la situation étudiée, le chercheur doit souvent faire un effort terminologique. Par exemple,

¹⁹ Pour le détail de ce programme de recherche européen visant à comprendre l'impact de l'introduction de la visioconférence dans les salles de tribunal, voir Braun (2017, 2015); Licoppe & Verdier (2015).

dans le cas de l'étude que l'auteure de cet article conduit auprès d'un ESAT artistique, la notion d'artification (Heinich & Shapiro 2012) est introduite pour rendre compte de la nature de l'action des structures de ce type dans le champ artistique²⁰. Elle contribue en outre au dialogue de la chercheuse avec l'ensemble des acteurs du champ de l'étude, à la fois médico-social et artistique, dont elle décrit les pratiques, et inclut aussi d'autres chercheurs. Lorsque la directrice de l'ESAT artistique discute avec le programmateur d'une salle de spectacle de la notion d'artification qu'elle et son équipe ont très rapidement repris à leur compte – discussion qui entre à son tour dans le processus d'artification que l'on a pu décrire par ailleurs –, la notion échappe au discours scientifique dans lequel elle était d'abord prise. Le propre des sciences sociales est effectivement que les catégories des chercheurs peuvent se mettre à circuler dans le monde social. L'introduction de ces catégories, leur circulation, y compris leur réappropriation par les acteurs de la situation étudiée, peuvent alors avoir des effets positifs, comme dans le cas que l'on vient d'évoquer de la notion d'artification qui contribue à asseoir la légitimité du discours et des actions d'une institution médico-sociale qui cherche à faire reconnaître dans le champ de l'art son action de professionnalisation des comédiens en situation de handicap mental²¹. Pour autant, l'introduction de catégories exogènes peut aussi, dans certains cas, avoir des effets très négatifs, comme le décrit N. Auger dans ses travaux sur les migrants (*voir ce numéro*).

L'introduction des catégories pour nommer le réel social auquel il se confronte est inévitable mais elle peut donc avoir des effets non seulement sur les acteurs dont les pratiques et les positions font l'objet de ces attributions de catégorie, mais aussi pour les personnes en contact avec les populations concernées. Il existe ainsi tout un ensemble d'effets possibles positifs (améliorations de la situation) ou négatifs (distorsion ou déformations, stigmatisation). Il est inévitable que les connaissances produites par les chercheurs puissent leur échapper, et avoir un impact social qui ne coïncide pas avec le programme de départ. L'exemple décrit par J. Boutet est à cet égard intéressant:

Dans le courant des années 1980, après plusieurs enquêtes en milieu de travail, j'ai proposé l'existence d'une fonction sociale du langage au travail, en soulignant la fonction des rires, des jeux, des bavardages, de l'inventivité lexicale dans l'effectuation du travail (Boutet 2001). Ce faisant, j'ai contribué à mettre en avant tout un pan de la sociabilité au travail à laquelle les managers ne s'intéressaient nullement. Ai-je eu raison de le faire, sachant qu'aujourd'hui les entreprises se sont emparées de cette dimension, et essayent de la rationaliser et de la contrôler ? Certes, ce ne sont évidemment pas mes seuls travaux

²⁰ Dans le cadre de notre recherche au sein d'un ESAT artistique –Etablissement visant à la professionnalisation des comédiens en situation de handicap mental/psychique –, nous avons organisé des rencontres autour de thématiques faisant sens pour les acteurs du champ étudié, comme par exemple, un colloque international autour des questions éthiques que pose au champ de l'art et médico-social l'insertion d'artistes en situation de handicap. Cette recherche nous a par ailleurs conduit à intervenir auprès des travailleurs sociaux et éducateurs spécialisés dans les Instituts Régionaux de Travail Social.

²¹ Des exemples de réappropriation positive sont décrits aussi par exemple dans Greco (2016).

qui sont en cause mais, par la mise en visibilité d'une part cachée du travail, j'ai participé bien malgré moi à cette traque managériale. (Boutet 2012: 116)

Pour diminuer les effets négatifs engendrés par un discours d'expertise (distorsion, réappropriation par autrui, etc.), il est indispensable de développer d'emblée des analyses adéquates qui supposent de considérer que les acteurs mettent en œuvre une forme d'expertise et savent de quoi il retourne pour ce qui est de leurs affaires²². Le linguiste doit se mettre à l'écoute des catégories que les acteurs mobilisent parce que ces catégories sont celles qui les font agir et qui ont des effets interactionnels. Le chercheur qui prend au sérieux la réflexivité des acteurs engagés dans les structures sociales se doit de rendre aux acteurs leur part d'expertise.

Cela suppose de subordonner l'analyse critique à la compréhension des pratiques: le linguiste est sensible aux problèmes qu'il observe dans des situations de souffrance, il en connaît les critiques que formulent aussi bien les acteurs eux-mêmes et/ou les institutions que les sociologues, mais il préfère suspendre un instant sa propre perspective critique pour observer les pratiques et réinterroger les critiques à l'aune des nouvelles observations. Les pratiques médicales, par exemple, font depuis longtemps l'objet de discussions sur l'asymétrie médecin/patient. Notre approche praxéologique des consultations d'analgésie nous a conduit à respecifier la nature de cette relation: selon les situations et les phases de consultation, se retrouvent des formes de sujétion entre le médecin et l'équipe médicale d'un côté, le patient et sa famille de l'autre, qui maintiennent malgré tout des configurations permettant de resymétriser les termes de la relation (Fornel & Verdier 2014). Déployant ainsi une interprétation centrée *sur* la perspective émique des acteurs (Sardan 1998: 164) qui passe par une meilleure prise sur la situation sociale (les cadres de participation, Goffman 1974), dans laquelle évoluent les participants et qu'ils contribuent eux-mêmes à modifier, lorsqu'il y a une demande d'expertise, le linguiste est alors en mesure d'offrir des moyens d'action sur la base d'un discours critique compris du point de vue des acteurs eux-mêmes.

4. Conclusion

Le linguiste est souvent confronté à une alternative: soit il élabore un point de vue *critique* qui le conduit logiquement à être une force de proposition – et en conséquence à tenir aussi une position d'expert ou de co-expert avec les participants –, soit il s'attache à prendre en compte les compétences des acteurs, ce qui suppose une reprise sans transformation ni distorsion des catégories que ceux-ci mobilisent pour agir – c'est le deuxième mode d'engagement que nous avons qualifié de *pratique*. La première perspective suppose en général que le discours critique vient du fait que l'on a tenu compte d'emblée, dans l'analyse, de cette part d'expertise qu'ont les acteurs. En

²²

Voir par exemple Arnold & Greco (2012); Greco (2018); de Stefani & Sambre (2016).

occupant dès le départ une position critique en inscrivant l'étude linguistique des discours, conçue comme le lieu privilégié des luttes sociales, au centre du dispositif d'enquête (Boutet & Heller 2007: 314; Boutet & Gardin 2001), le chercheur court cependant le risque de se priver de penser la complexité du monde social. Il n'est ainsi pas rare de trouver des travaux de vulgarisation qui cherchent à répondre directement à la question qui leur est posée par des acteurs du monde social, sans éprouver le besoin d'en mettre à distance ou d'en transformer les termes de départ²³. La deuxième perspective est déjà beaucoup moins problématique de ce point de vue, en raison de l'ancrage de la démarche d'expertise sur l'accumulation de connaissance des faits empiriques (le travail de T. Stivers sur les prescriptions d'antibiotiques est à cet égard exemplaire). La troisième forme d'engagement, dite *organique*, permet d'articuler entre elles les deux positions, en proposant une analyse fondée sur la complexité des pratiques: elle est au service de l'ensemble des acteurs sociaux et de leurs relations, avec une attention particulière portée aux rapports entretenus avec les acteurs institutionnels. Le point de vue organique maintient l'idée d'une autonomie du chercheur, garantie par l'attention portée à la réflexivité, y compris dans ses engagements aussi divers (scientifique, éducateur ou organisateur) qui peuvent être à tout moment réintroduits dans les analyses de départ et contribuer en retour à une meilleure connaissance fondamentale, voire théorique. Cela n'empêche nullement que, du fait de la nature organique de sa position au sein du groupe (un observateur participant), le rôle du chercheur soit alors de susciter chez les membres du groupe auquel il se joint une prise de conscience de leur communauté d'intérêts.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnold, A. & Greco, L. (2012): Légitimité du chercheur et pratiques des catégorisations en contexte ethnographique. *Cahiers de praxématique*, 59, 131-148.
- Baszanger, I. (1995): *Douleur et médecine, la fin d'un oubli*. Paris (Seuil).
- Billiez, J. & Trimaille, C. (2001): Plurilinguisme, variations, insertion scolaire et sociale. *Langage et société*, 98(4), 105-127.
- Boutet, J. (1992): La linguistique variationniste face à l'expertise linguistique et au sens. *Langages*, 108, 90-100.
- Boutet, J. (2012): De la vulgarisation à l'expertise dans l'histoire de la sociolinguistique. In F. Pugnère-Saavedra, F. Sitri & M. Veinard (éds), *L'analyse du discours dans la société: Engagement du chercheur et demande sociale*. Paris (Honoré Champion), 103-117.
- Boutet, J. & Gardin, B. (2001): Une linguistique du travail. In A. Borzeix & B. Fraenkel (éds), *Langage et travail. Communication, cognition, action*. Paris (Éditions du CNRS), 89-112.
- Boutet, J. & Heller, M. (2007): Enjeux sociaux de la sociolinguistique: pour une sociolinguistique critique. *Langage et société*, 121-122(3), 305-318.

²³

Voir par exemple en ce sens les travaux évoqués par D. Vincent (2012: 96-97).

- Braun, S. (2017): What a micro-analytical investigation of additions and expansions in remote interpreting can tell us about interpreter's participation in a shared virtual space. *Journal of Pragmatics*, 107, 165-177.
- Braun, S. (2015): Remote Interpreting. In H Mikkelsen & R. Jourdenais (éds.), *Routledge Handbook of Interpreting*. New York (Routledge), 352-367.
- Bres, J. (1989): Praxis, production de sens/d'identité, récit. *Langages*, 93, 23-44.
- Bres, J. & Gardès-Madray, F. (1986): *Parole ouvrière autour de Ladrecht*. Paris (Messidor: Les Editions sociales).
- Bucholtz, M., Lopez, A., Mojarro, A., Skapoulli, E., VanderStouwe, C. & Warner-Garcia, S. (2014): Sociolinguistic Justice in the Schools: Student Researchers as Linguistic Experts. *Language and Linguistics Compass*, 8(4), 144-157.
- Bulot, T., Bauvois, C. & Blanchet, P. (2001): *Sociolinguistique Urbaine - Variations linguistiques: images urbaines et sociales*. Cahiers de Sociolinguistique, 6. Rennes (Presses Universitaires de Rennes).
- Bulot, T., Boyer, I. & Bertucci M-M. (2015): Villes, discours, ségrégation, minorités. *Cahiers de sociolinguistique*, 41(1), EME.
- Cameron, D., Frazer, E., Harvey, P., Rampton, M. B. H. & Richardson, K. (1992): *Researching language: issues of power and method*. London (Routledge).
- Cameron, D., Frazer, E., Harvey, P., Rampton, M. B. H. & Richardson, K. (1993): Ethics, advocacy and empowerment: issues of method in researching language. *Language and Communication*, 13(2), 81-94.
- Canut, C. (2017): Anthropographie filmique. Vers une sociolinguistique politique. *Langage et société*, 160-161(2), 319-334.
- Castellotti, V. & de Robillard, D. (2001): Langues et insertion: quelles articulations: Présentation. *Langage et société*, 98(4), 5-16.
- Cosnier, J., Lacoste, M. & Grosjean, M. (1993): *Soins et communication, approches interactionnistes des relations de soins*. Lyon (Presses universitaires de Lyon).
- Dodier, N. (2012): Ordre, force, pluralité – Articuler description et critique autour des questions médicales. In P. Haag & C. Lemieux (éds), *Critiquer*. Paris (Editions de l'EHESS), 317-342.
- Encrevé, P. (1977): Présentation: Linguistique et socio-linguistique. *Langue Française*, 34, 3-16.
- Encrevé, P. (1988): *La Liaison avec et sans enchaînement*. Phonologie tridimensionnelle et usages du français. Paris (Seuil).
- Encrevé, P. (2002): Brève histoire de la "réforme de l'orthographe" de 1990. *Liaisons*, 33-34, 5-17.
- Fornel, M. de & Verdier, M. (2014): *Aux prises avec la douleur - Analyse conversationnelle des consultations d'analgésie*. Paris (Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales).
- Garfinkel, H. (1967): *Studies in Ethnomethodology*. Englewood-Cliffs (NJ: Prentice-Hall).
- Garfinkel, H. & Sacks, H. (1970): On Formal Structures of Practical Actions. In J.C. McKinney & E.A. Tiryakian (éds), *Theoretical Sociology: Perspectives and Development*. New York (Appleton-Century-Crofts), 337-66.
- Goffman, E. ([1964] 1988): *La situation négligée*. Le Moments et les hommes. Paris (Seuil/Minuit), 143-149.
- Goffman, E. (1974): *Frame analysis: An essay on the organization of experience*. New York (Harper and Row).
- Greco, L. (2018): *Dans les coulisses du genre: la fabrique de soi chez les Drag Kings*. Limoges (Lambert-Lucas).
- Greco, L. (2016): Définir le genre et la parenté en contexte LGBTQ: la définition comme laboratoire catégoriel et comme performance. *Langages*, 204(4), 139-156.

- Haag, P. & Lemieux, C. (2012): *Critiquer*. Paris (Editions de l'EHESS).
- Heath, C. (2006): *Body work: The collaborative production of the clinical object*. In J. Heritage & D. W. Maynard (éds), *Communication in Medical Care: Interaction between Primary Care Physicians and Patients*, *Studies in Interactional Sociolinguistics*, 185-213.
- Heinich, N. & Shapiro, R. (2012): *De l'artification. Enquêtes sur le passage à l'art*. Paris (Editions de l'EHESS).
- Heritage, J. (2009): *Negotiating the legitimacy of medical problems: A multi-phase concern for patients and physicians*. In D. Brashers & D. J. Goldsmith (éds), *Health Communication*. New York (Routledge), 147-164.
- Heritage, J. & Lindström, A. (2012): *Knowledge, empathy and emotion in a medical encounter*. In A. Peräkylä & M-L Sorjonen (éds), *Emotion and Affect in Interaction*. Oxford (Oxford University Press), 256-273.
- Heritage, J. & Maynard, D. W. (2006): *Communication in Medical Care: Interaction Between Primary Care Physicians and Patients*. Cambridge (Cambridge University Press).
- Labov, W. (1972): *Language in the inner city: studies in the Black English vernacular*. Philadelphia (University of Philadelphia Press).
- Labov, W. (1988): *The judicial testing of Linguistic Theory*. In D. Tannen (éd.), *Language in Context: Connecting Observation and Understanding*. Norwood (Ablex).
- Labov, W. & Harris, W. A. (1994): *Addressing Social Issues Through Linguistic Evidence*. In J. Gibbons (éd.), *Language and the Law*. London, New York (Routledge), 265-305.
- Lagorgette, D. (2010): *Présentation*. *Langage et société*, 132(2), 5-14.
- Léglise, I (2000): *Quand les linguistes interviennent: écueils et enjeux*. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, Paris (Publications linguistiques), IV, 5-13.
- Léglise, I. & Garric, N. (2012): *Discours d'experts et d'expertise*. Berne (Peter Lang).
- Licoppe, C. & Verdier, M. (2015): *L'interprétariat par visioconférence au sein des chambres de l'instruction en France: une étude conversationnelle de l'activité d'interprétariat dans un dispositif interactionnel médiatisé*. *Langage et société*, 153(3), 109-131.
- Marandin, J.-M. (1979): *Analyse de discours et linguistique générale*. *Langages*, 12(55).
- Paveau, M.-A. & Perea, F. (2012). *Corpus Sensibles*. *Cahiers de praxématique*, 59.
- Piotte, J. M. (1970): *La pensée politique de Gramsci*. Montréal (Parti-Pris).
- Rancière, J. (2009): *Les démocraties contre la démocratie: Entretien*. In G. Agamben (éd.), *Démocratie, dans quel état?* Paris (La Fabrique Editions), 95-100.
- Reisigl, M. & Wodak, R. (2005): *Discourse and Discrimination*. London and New York (Routledge).
- Richards, J. C. & Schmidt, R. W. (2013): *Longman dictionary of language teaching and applied linguistics*. London, New York (Routledge).
- Richards, J. C. & Schmidt, R. W. ([1985] 2013): *Language Teaching and Applied Linguistics*. London and New York (Routledge).
- Robinson, J. & Heritage, J. (2014): *Intervening With Conversation Analysis: The Case of Medicine*. *Research on Language and Social Interaction*, 47(3), 201-218.
- Robinson, J. D. (2011): *Conversation analysis and health communication*. In T. Thompson, A. Dorsey, K. Miller, & R. Parrott (éds.), *Handbook of health communication*. London (L. Erlbaum Associates, Mahwah, N.J.), 501-518.
- Saint-Georges, I. de (2012): *Nouvelles épistémologies en analyse du discours et des interactions: le paradigme de la Mediated Discourse Analysis*. *Semen [En ligne]*, 34.
- Sardan, O. de, (1998): *Emique*. *L'Homme*, 147, 151-166.
- Sitri, F., Pugnères-Saavedra, F. & Veniard, M. (2012): *L'analyse du discours et la société – Engagement du chercheur et demande social*. Paris (H. Champion).

- De Stefani, E. & Sambre, P. (2016): L'exhibition et la négociation du savoir dans les pratiques définitives: l'interaction autour du syndrome de fatigue chronique dans un groupe d'entraide. *Langages*, 204(4), 27-42.
- Stivers, T. (2007): *Prescribing Under Pressure: Physician-Parent Conversations and Antibiotics*. Oxford (Oxford University Press).
- Vincent, D. (2012): De la demande sociale à l'offre de service: l'analyste du discours face au transfert de connaissances. In F. Pugnère-Saavedra, F. Sitri & M. Veinard (éds), *L'analyse du discours dans la société: Engagement du chercheur et demande sociale*. Paris (Honoré Champion), 85-101.
- Weiss, G. & Wodak, R. (2007): *Critical Discourse Analysis – Theory and Interdisciplinarity*. Palgrave (Macmillan).
- Young, R. W. & Morgan, W. (1980): *The Navajo language: A grammar and colloquial dictionary*. Albuquerque (University of New Mexico, Zepeda, Ofelia).